

Le Président

**Madame Marisol TOURAINE**  
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé  
Ministère de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 Paris 07 SP

N.Réf. FV/GV/RC/IA 12-357

Dossier suivi par : René CAILLET - [r.caillet@fhf.fr](mailto:r.caillet@fhf.fr)

Objet : Service public hospitalier

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2012



Madame la Ministre,

Vous avez annoncé, lors de votre discours d'ouverture d'hôpital expo le 22 mai dernier, la réintroduction du service public hospitalier dans le cadre d'une future loi que vous souhaitez rapidement mettre en chantier en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés. La FHF se réjouit de cette annonce qui rejoint sa plate-forme politique « *pour un service public de santé* ».

Compte tenu du calendrier législatif, il semblerait que la mise en œuvre de cette nouvelle orientation pourrait intervenir dans le courant de l'année 2013.

En raison de ce délai, je souhaite appeler votre attention sur le fait que les ARS ont d'ores-et-déjà lancé la campagne de négociation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les établissements. Ces contrats conditionneront l'attribution de missions de service public (la permanence des soins en particulier) et des enveloppes MIG y afférant.

Il importe d'assurer dès maintenant la cohérence des objectifs de politique nationale avec leur déclinaison dans les régions.

Une instruction aux ARS nous paraît donc indispensable dans les plus brefs délais, compte tenu de l'état d'avancement des Plans Régionaux de Santé et des Schémas Régionaux de l'Organisation Sanitaire et Sociale.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

*Bien à vous*



Frédéric VALLETOUX